



MINISTÈRE
DES SPORTS,
DE LA JEUNESSE
ET DE LA VIE ASSOCIATIVE

Liberté
Égalité
Fraternité

Yves-Pierre BOULONGNE

(1921—2001)

Comité
d'histoire

des ministères chargés de la jeunesse et des Sports

De Buchenwald à la direction de l'INEP :
un engagement humaniste par la poésie,
le sport et l'éducation populaire.



Instituteur en Seine-Inférieure en 1940 et champion d'athlétisme, Yves Boulongne est happé par la guerre. Résistant, il est arrêté le 17 septembre 1941 et déporté le 16 septembre 1943 à Buchenwald. Rescapé, il veut agir et aller de l'avant. À la suite de ses travaux de recherche sur Pierre de Coubertin et l'olympisme, l'ancien espoir devient un pédagogue du sport et un défenseur de l'éducation populaire. Fidèle à ses valeurs, il œuvre pour bâtir un monde meilleur, où le sport a une place importante, tant en France qu'en Afrique francophone, où le conduisent les chemins de la résilience.

Un élève doué et sportif devenu instituteur

Né le 13 mai 1921 aux Essarts-Varimpré (Callengeville, Seine-Inférieure), Yves Boulongne est un élève prometteur qui fait la fierté de ses parents, Gustave Boulongne et Jeanne Briançon, demeurant à Saint-Vaast d'Équiqueville (Seine-Inférieure). Après des études au collège de Dieppe, il entre à l'École normale de Rouen où il est élève-maître de 1937 à 1940. Son père, grand mutilé de la Première Guerre mondiale, à la retraite depuis septembre 1941 est devenu facteur après avoir été verrier dans sa jeunesse. Il est décoré de la Légion d'honneur en 1934.



Association sportive du collège de Dieppe - 1936 - Yves-Pierre BOULONGNE à genoux, au centre

Le jeune Boulongne a aussi des aptitudes sportives.

La Normale Sportive Rouennaise permet au normalien de déployer ses talents en football et en athlétisme. Jouant aussi au FC de Rouen comme ailier gauche, il marque l'unique but du match contre l'US Rouet de Marseille à Saint-Ouen, consacrant son équipe championne de France junior en 1938.



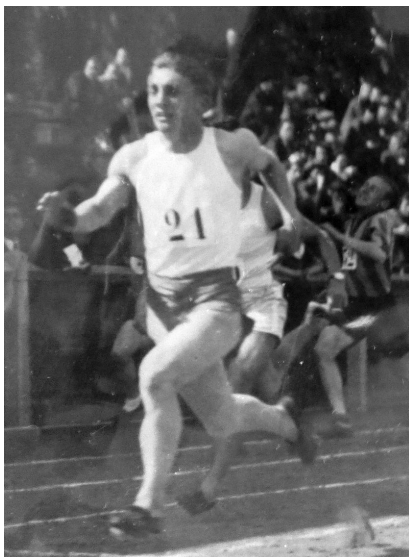
En 1939, avec la Normale Sportive Rouennaise, il est champion de l'académie de Caen. En 1940, il joue dans l'équipe première de l'US Quevillaise. Surtout, il monte en puissance en athlétisme. En 1938, il est troisième dans la finale du 100 mètres du championnat d'académie de Caen. En 1939, il est champion avec un temps de 11 s. 2/10 et en 1940 il égale le record de temps du champion Lecacheur : 11 s.





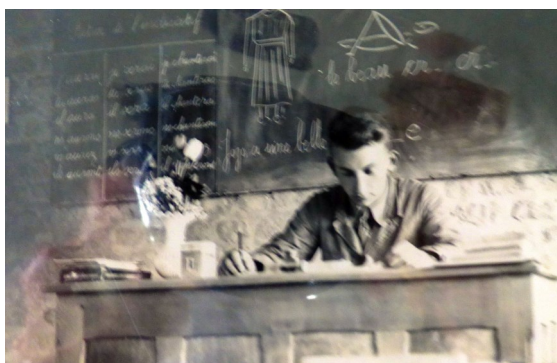
Puis il adhère à l'AS-Cheminot de Sotteville pour la saison 1940-1941. Le 4 mai 1941, à « la

Journée des Juniors », porte de Saint-Cloud à Paris, il s'impose comme sprinter au 60 mètres, réalisant un temps de 7 s. À cette occasion, Gaston Frémont, journaliste de L'Auto, écrit : « Boulongne, de Sotteville, a produit sur 60 mètres une im-



pression formidable. Son déboulé est irrésistible, digne des grands champions de vitesse. Il possède la puissance, et en même temps beaucoup de détente. Enfin il court complètement décontracté ». Le 7 septembre 1941, dix jours avant son arrestation, il est quatrième au 200 mètres juniors lors de la rencontre Paris-Province à Colombes. Il a aussi été sélectionné pour le 4 x 100 m aux Jeux olympiques d'Helsinki qui auraient dû avoir lieu en 1940, annulés par la Finlande.

À la rentrée 1940, il est nommé instituteur à Hautot-sur-Seine. L'école qui vient d'ouvrir ses portes a été aménagée dans un garage où est suspendu un canot. Il faut toute l'énergie du maître pour suppléer à la pénurie et faire classe à trente-trois élèves.



L'instituteur

À Clairette

L'instituteur était pauvre.

Mais il y avait les gosses, ah ! les gosses...

Et son cœur n'était plus alors qu'un bourgeon d'avril tout fondant de bonheur.

*Il les aimait tous,
Qu'ils aient la croix
[...]*

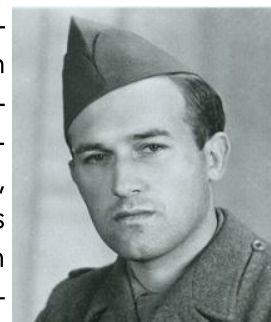
*Ou qu'ils soient déchirés et
hirsutes
[...]*

Y. Boulongne, in André Verdet,

Anthologie des poèmes de Buchenwald

Un engagement précoce dans la Résistance, des relations fluctuantes avec les communistes

À l'École normale, Yves Boulongne n'a pas d'engagement politique, mais la guerre d'Espagne l'interpelle. Dès octobre 1940, il s'engage avec quelques étudiants dans le petit groupe constitué sur la place de Rouen par Georges Brutelle, normalien et membre des Jeunesses socialistes. Avec lui, il rédige et distribue des tracts antiallemands et un journal clandestin, participe à des actions de rue, fait des collectes pour les prisonniers politiques. Probablement au printemps 1941, il s'engage au Front national, contrôlé par le Parti communiste. Par « suivisme » comme il l'écrit dans ses carnets, et pour plaire, il distribue alors les tracts et les journaux clandestins du Parti, sans adhérer pour autant.



Georges Brutelle entre aussi au Front national en 1941, mais opposé à l'action directe prônée par les communistes, il quitte le mouvement. En avril 1943, il entre à Libération-Nord dont il devient le chef départemental. Rescapé de Buchenwald, il devient journaliste et exerce des responsabilités à la SFIO.

Dans une archive orale de 1984, Brutelle raconte que son camarade Yves, qui est alors incarcéré à Rouen (automne 1941), est soupçonné de trahison par le Parti communiste. Consulté par un interrégional des Jeunesses communistes, le résistant garantit sa loyauté, ce qui le sauve. Brutelle ne lui révèle l'affaire qu'en 1953. Dans l'entourage, celle-ci est réduite à une rupture sentimentale avec une militante communiste. Cette histoire de femme est largement exploitée par les soutiens d'Yves Boulongne, en mai 1942, pour minimiser ses liens avec les communistes.

En 1945, Yves Boulongne rejoint le PCF, parrainé par Marcel Paul. Exclu du Parti en 1953, il le quitte définitivement.

En 1987, à l'occasion de l'oratorio joué par Max Pinchard à Grand-Couronne, une ville communiste de l'agglomération rouennaise, il reçoit les excuses de Germaine Pican, responsable communiste, qui regrette de ne pas l'avoir défendu en 1953.



La répression judiciaire et l'emprisonnement

Le 17 septembre 1941, Yves Boulongne vient comme témoin à la Section spéciale de la cour d'appel de Rouen, à la demande de Georges Brutelle pour disculper deux étudiants rouennais juifs et communistes, Serge Vidermann et Gérard Abramovici. Yves Boulongne dit aussi avoir été sollicité pour intervenir par Madeleine Dissoubray, militante communiste. Il est alors arrêté au cours de l'audience et jugé avec les onze prévenus communistes. À l'origine de cette surprenante procédure, il y a la découverte d'un document compromettant lors d'une perquisition le 3 juillet 1941 chez le communiste Michel Muzard. Reconnu coupable d'activités communistes pour détention de tracts, il est condamné à la même lourde peine de cinq ans d'emprisonnement et 5 000 F d'amende que Robert Pierrain, auteur de sabotages. En revanche, les deux étudiants sont relaxés.



Yves Boulongne est incarcéré à la prison

Bonne-Nouvelle à Rouen du 17 septembre 1941 au 3 janvier 1942. Puis il est transféré à la Centrale de Poissy (matricule 8394) où il est interné jusqu'au 19 mai 1943. Grâce à tous ses soutiens et aux démarches du préfet, il obtient le 29 avril 1942 par décret de Pétain une remise de la moitié de sa peine d'emprisonnement. Une proposition de libération conditionnelle est même envisagée. Mais à Poissy, en mai 1942, Yves Boulongne craint d'être fusillé comme otage, comme deux de ses camarades jugés en même temps que lui, Ernest Lahaye et Robert Pierrain, victimes du « Code des otages » ciblant les communistes.

Le jeune homme lance des appels à l'aide angoissés à l'inspecteur d'académie, au maire et conseiller général de Saint-Vaast d'Équieville, Albert Cauchie, au sénateur Robert Thoumyre, au directeur honoraire du collège de Normandie à Mont-Cauvaire (Seine-Inférieure), Louis Dedet¹, pour faire pression et obtenir des autorités allemandes la garantie qu'il ne sera pas fusillé comme otage.

Son père adresse une requête au maréchal Pétain. La Ligue de Normandie de la Fédération française d'athlétisme se solidarise. Le préfet intervient à nouveau et joint de Brinon, « ambassadeur de France, délégué général du gouvernement dans les territoires occupés », pour qu'il intercède de son côté.

La réponse de la Feldkommandantur 517 de Rouen arrive le 16 mai 1942 : « *La Feldkommandantur vous informe qu'elle ne peut pas répondre à votre question. Vous voudrez bien à l'avenir ne plus faire de pareilles demandes* ».

De surcroît, en avril 1943, les autorités allemandes annoncent leur refus de remise de peine accordée par la justice française. Le 19 mai 1943, Yves Boulongne est ramené sur décision du garde des Sceaux à la prison Bonne-Nouvelle et non comme le souhaitaient les Allemands à la prison militaire du palais de justice de Rouen. Le préfet obtient un droit de visite pour sa mère. Le 17 juillet 1943, il est transféré au camp de Royallieu à Compiègne où il est interné jusqu'au 16 septembre 1943 (matricule 15 658).

Otage

*On lui a dit : « Demain, à l'aube... »
Et ses dents ont meurtri son cœur.
[...]*

*Demain, à l'aube...
- C'est drôle une mort anonyme
Au petit jour.
Il chantera, peut-être criera-t-il ?*

Y. Boulongne, in André Verdet,

Anthologie des poèmes de Buchenwald

La déportation à Buchenwald

De Compiègne, il est déporté le 16 septembre 1943 à Buchenwald, près de Weimar. Son convoi dit des 21 000 est tristement célèbre pour son grand nombre de décès. Yves Boulongne reste au camp central jusqu'à sa libération et devient le matricule 21 658.

KL:		Meerscham		Häftlings-Personal-Karte	
Lagerstufe:		Häftl.-Nr.:		21658	
Fam.-Name:	Boulongne	Überstellt:	an KL:	Personen-Beschreibung:	
Vorname:	Yves, Pierre	Geb. am:	17.5.21 in: Les Essarts	Größe:	171 cm
Stand:	led.	Kinder:	keine	Gestalt:	stark
Wohnort:	Hautot-sur-Seine	am:	an KL:	Gesicht:	oval
Strasse:	Dép. Seine Inf.	am:	an KL:	Augen:	blau
Religion:	ohne Staatsang.	am:	an KL:	Nase:	weil.
Wohnort d. Angehörigen:	Vater	am:	an KL:	Mund:	ger.
St. Waast-la-Boulaye	Gustave B.	am:	an KL:	Ohren:	weit abs.
Eingewiesen am:	18.9.43	am:	an KL:	Zähne:	voll.
durch:	Sipo.-Paris	am:	an KL:	Haare:	blond
in KL:	Buchenwald	am:	an KL:	Sprache:	franz.
Grund:	Polit. Franzose	Entlassung:		Bes. Kennzeichen:	Blindarmop. d. Leistenbruchoper. Narbe
Vorstrafen:	1 mal polit.	durch KL:		Charakt.-Eigenschaften:	
mit Verfügung v.:				Sicherheit b. Einsatz:	
Strafen im Lager:				Körperliche Verfassung:	
Grund:	Art:				

Déporté politique, il arbore un triangle rouge avec la lettre F pour Français. Il est hébergé dans l'aile B du Block 40 où il y a des Yougoslaves, des Tchèques, peu de Français et beaucoup d'Allemands travaillant aux cuisines d'où ils rapportent de la soupe. Dans le même



Block, se trouvent de grands résistants, Guy Ducoloné et Floréal Barrier. Malgré la mention Meerscham, « écume de mer », inscrite sur sa fiche d'admission au camp, qui le destinait à travailler au service de l'industrie de guerre,



Yves Boulongne est affecté au Kommando tailleur, permettant de travailler à l'abri. C'est une chance après plusieurs mois de travail à la carrière et à la voie ferrée. Ce poste lui permet aussi de récupérer des vêtements dans les ballots en provenance de Birkenau et d'en faire profiter des déportés relégués au Petit Camp, comme Benjamin Crémieux. Il est « en popote » avec ses compagnons du Kommando, ce qui signifie qu'il y a partage des colis, de

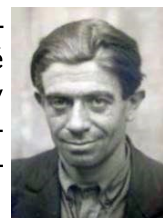
même avec les Espagnols qui en reçoivent d'Algérie par La Croix-Rouge.

Mais avec la libération de la France, les envois se raréfient et la hantise de la faim s'installe.



Avec Paul Le Goupil, un autre jeune instituteur qui arrive en mai 1944, et Jean Basile, ils sont trois normaliens de Rouen à Buchenwald, puis quatre en août 1944 avec Georges Brutelle. Naturellement, une solidarité se met en place. En juillet et août 1944, Yves Boulongne reçoit deux ordres de paiement bancaires venant de la famille Le Goupil. L'argent distribué sous forme de coupons permettait d'acheter à la cantine du camp des produits de première nécessité et des grâces aux Kapos.

À Buchenwald, Yves Boulongne mesure la déliquescence de l'humanité en conditions extrêmes, mais il y rencontre des hommes remarquables : Lucien Chapelain,



L. CHAPELAIN



P. DURAND



Ch. PIETERS

Pierre Durand, Marcel Paul, Charles Pieters, communistes pour la plupart.

La poésie pour résister, mais aussi la résistance armée

Résister en camp de concentration, c'est refuser de se laisser anéantir par la machine nazie. Pour rester un homme doué de raison et un être sensible, Yves Boulongne écrit des poèmes suggestifs. Pour tromper la faim, le froid, la peur, il organise des réunions poétiques avec ses compagnons qui se lancent à leur tour dans une « production littéraire ».



À la Noël 1944, il improvise avec André Verdet une soirée poétique. La résistance culturelle devient une arme, les poèmes des actes de résistance. Craignant la liquidation des déportés en avril 1945, il cache les poèmes dans une

boîte en fer sous un Block. Avec son aide, André

Verdet rassemble et publie ces poèmes en 1946 dans *Anthologie des poèmes de Buchenwald*.

L'espoir

À Werner U²

Tu es venu vers moi et m'as dit simplement

De ton drôle d'accent :

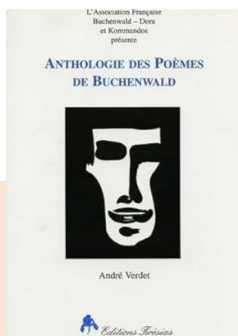
« Camarade ».

[...]

*Et tes yeux m'ont suffi, certains jours,
Tes yeux où je lisais la dure certitude*

Y. Boulongne, in André Verdet,

Anthologie des poèmes de Buchenwald



Yves Boulongne fait aussi partie de la résistance clandestine du camp, organisée par Marcel Paul (1900-1982), un responsable syndicaliste communiste, ancien ouvrier dans l'industrie électrique.



Après la guerre, il participe aux travaux de nationalisation du gaz et de l'électricité, en tant que ministre de la Production industrielle. Déporté en mai 1944 à Buchenwald, il

organise le comité des intérêts français, mailon du comité international clandestin préparant l'insurrection du camp pour sa libération. Grâce à lui, le nombre des déportés français transférés à Dora diminue.

Le 11 avril 1945, Yves Boulongne participe à ses côtés, et avec Jean Pradère, Georges Brutelle et un républicain espagnol à la protection du camp insurgé, fusil mitrailleur en main, en attendant l'arrivée des Américains. Avec tous les déportés survivants du camp, il prononce le 19 avril le Serment de Buchenwald. Il est rapatrié le 8 mai 1945 par le centre de Saint-Avoid, après avoir œuvré à l'établissement de listes de déportés et géré sur place le départ des plus faibles. Il arrive à l'hôtel Lutetia à Paris, très malade.

Le retour

Il veut reprendre une vie normale, c'est-à-dire travailler. Surestimant ses forces, il reprend un poste d'instituteur (1945-1947). Le 23 juillet



1945, il se marie avec Clairette Roucoulet à Meulers (Seine-Inférieure). Il a un fils, Patrick, et une fille, Frédérique. La femme aimée, la famille embarquée dans son itinérance, l'ami pour la vie, Paul Le Goupil, sont des

sources de réconfort.

Il obtient la carte CVR (Combattant volontaire de la Résistance), la carte du combattant, est reconnu déporté politique, mais il n'est pas homologué RIF (Résistance intérieure française) ni déporté résistant, ne remplissant pas les conditions.



Du professeur d'éducation physique à l'inspecteur de la jeunesse et des sports

Avide de liberté et de tolérance, Yves Boulongne s'investit dans l'éducation. L'action au service des autres remplace la fulgurance de sa prime jeunesse. Il devient professeur d'EPS de 1947 à 1962, réalisant son projet de 1941.

Reçu 5^e au concours de recrutement, il a une pensée pour son ancien professeur d'éducation physique à Dieppe, Achille Desjardins, qui l'a poussé dans cette voie et lui a communiqué le goût du sport³. Il enseigne d'abord au Centre de rééducation physique pour enfants anormaux, à Grugny (Seine-Inférieure), avec au programme de la gymnastique suédoise, puis à Forges-les-Eaux (Seine-Inférieure) et au CREPS



d'Houlgate (Calvados) pour former des moniteurs de sports.



En 1957, il part en Tunisie avec la volonté de participer au développement du pays tout juste indépendant. Il exerce comme professeur d'EPS à l'École normale et à l'Institut national des sports à Tunis jusqu'en 1962. Puis il passe dans le corps d'inspection de la jeunesse et des sports (1962-1969). Reçu major au concours, il devient directement inspecteur principal pédagogique à Tunis de 1962 à 1967. Il est ensuite chargé de l'inspection générale jeunesse et sport à Abidjan (Côte-d'Ivoire) de 1967 à 1969.

Son modèle : Pierre de Coubertin



Yves Boulongne s'investit aussi dans des études universitaires. Travaillant sur l'œuvre de Pierre de Coubertin depuis les années 1950, il présente à son sujet une thèse de doctorat d'État, à Caen en 1973

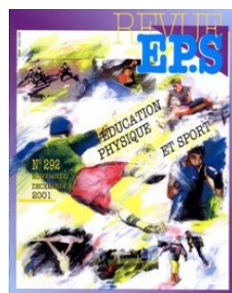
devant un jury comprenant notamment Gaston Mialaret et Marc André Bloch. Elle est publiée en 1975 sous le titre *La vie et l'œuvre pédagogique de Pierre de Coubertin* et dédiée à Marcel Paul et aux victimes de Buchenwald. Il pointe certes les fluctuations de la pensée du baron de Coubertin, passant d'une conception du sport destiné à créer une nouvelle élite au sport pour tous, via le sport scolaire. Il salue son ralliement à la République et sa foi en l'éducation mais il ne relève pas sa prise de distance avec le fait démocratique au moment de l'Affaire Dreyfus, de la séparation des Églises et de l'État, et du Front populaire⁴.

Il admire sa lucidité et son audace pour inscrire son projet pédagogique chevillé au sport et les Jeux olympiques dans le monde moderne. Même si ses travaux sont largement

hagiographiques, le docteur ès-lettres et sciences humaines a rassemblé une première documentation qui a ouvert la voie aux études sur l'olympisme en France et à l'étranger.

Pour un sport populaire

Comme son modèle, Yves Boulongne veut intégrer le sport dans l'éducation et la société, sans oublier les femmes. Il est conscient que pour rester vivant, le sport doit être pratiqué à l'école et comme loisir en tout lieu. Il défend un sport qui contient des valeurs éducatives et développe une vision humaniste des Jeux olympiques. L'évolution l'inquiète. Il constate que le politique, l'argent, la médiatisation et surtout la technologie dénaturent l'esprit du sport. Bien avant les JO d'Atlanta (1996), il lance l'alerte. Dans la *Revue EP&S*, n° 22 de 1954, il écrit après les championnats d'Europe : « *Que l'on ne s'attende pas à y voir consignée la trouvaille technique qu'aurait pu livrer tel athlète en renom... Au risque de décevoir les techniciens, nous n'avons rien vu que nous ne connaissions déjà : l'athlétisme est un sport simple où la valeur de l'homme est primordiale* ». Dans le même esprit, l'éditorial du n°30 de 1956 chapeautant un de ses articles est critique : « *Le stade tend à devenir une usine à champion, l'athlète une machine à courir, sauter* »⁵.



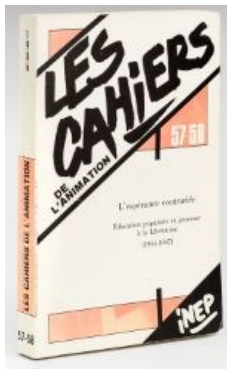
Directeur de l'INEP de Marly (1969-1976)

Défenseur de l'éducation populaire, Yves Boulongne est de 1969 à 1976 directeur de l'INEP⁶. Cet Institut national d'éducation populaire⁷ est un établissement de l'administration jeunesse et sport établi à Marly-le-Roi (Yvelines) qui avait jusqu'alors surtout pour fonction l'accueil de nombreux stages organisés par les services et les fédérations d'éducation populaire, ainsi que des rencontres internationales.

L'arrivée d'Yves Boulongne dans l'après-mai 1968 correspond à un tournant important, qui s'accompagne de la construction de nouveaux locaux et d'importants recrutements. L'INEP se dote d'une nouvelle fonction : la recherche, qui avait été jusqu'alors très



G. MIALARET



appliquée.

Un Centre d'études, de recherche et de documentation (CERD), créé et dirigé à partir de 1971 par Raymond Labourie, initie des travaux sur l'animation qui sont édités dans différentes collections dont les *Cahiers de l'animation*, fondés en 1972.

« Cette revue, écrit Yves Boulongne, entend tout d'abord faire honneur à l'Animation. Plus particulièrement – cette précision est nécessaire étant donné le flou du concept – à ceux qui œuvrent sur le chantier des pratiques socio-culturelles et qui contribuent, du même acte, à l'éducation continue des Jeunes et des Adultes, dans le temps hors travail, et au développement culturel et social (...) Tel est notre dessein. Nous le croyons cohérent avec le projet de l'animation : briser avec les lourdeurs des positions figées, reconnaître dans ce qui fait la nécessité du progrès ce que Hegel appelait le progrès dans la conscience de la liberté ⁸ ».

Les *Cahiers de l'animation* publiés jusqu'en 1987 deviennent la revue de référence en matière de réflexion sur une animation socioculturelle alors à son apogée mais qui cherche son identité⁹.

La carrière en Afrique et les dernières fonctions

Dans le prolongement de l'INEP, Yves Boulongne fonde et dirige de 1976 à 1982 l'Institut national supérieur de l'éducation populaire et du sport pour l'Afrique de l'Ouest à Dakar (Sénégal). Cet institut cumule à la fois les fonctions de centre de formation aux métiers du sport, de l'éducation populaire et de l'animation, de centre d'étude et de recherche et de pôle de services. Parmi les missions importantes, le fondateur a inscrit celle de promouvoir l'activité physique pour la santé et le bien-être des populations. Cet institut se développe et est rattaché à l'université Cheikh Anta Diop de Dakar avec rang de faculté depuis 1994.

Le choix de l'Afrique de l'Ouest interroge. L'intéressé a certes répondu à une demande de ministres et de cadres africains rencontrés à Paris dans le cadre de l'INEP. La francophonie lui facilite la tâche. Il voit que dans cette Afrique jeune le sport est vivant et qu'il aura les coudées franches, d'autant plus qu'il a la confiance du ministre de la Jeunesse et des Sports,



François Bob. Et puis, jeter les bases d'une institution à vocation universitaire à l'échelle régionale pour faire rayonner le sport est une entreprise qui le rapproche de Coubertin. Il a aussi une envie d'ailleurs. Pour Yves Boulongne, oublier marche avec partir.

Il est ensuite conseiller culturel à l'ambassade de France en Yougoslavie (1982-1986). Puis il finit sa carrière comme professeur des universités à Paris XII en sciences de l'éducation. Il est vice-président du Comité international Pierre de Coubertin (CIPC) depuis 1986, membre du conseil de recherche du Musée olympique de Lausanne.

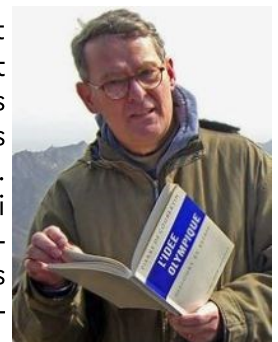
À l'échelle locale, il est aussi membre de l'Académie des sciences, belles-lettres et art de Rouen depuis 1990.



Cette carrière extraordinairement remplie et internationale lui vaut de prestigieuses distinctions : commandeur de la Légion d'honneur, commandeur des Palmes académiques, commandeur des Arts et des Lettres, médaille d'or de la Jeunesse et des Sports, titulaire de l'Ordre olympique. Il est aussi titulaire de la médaille de commandeur de l'Ordre national du mérite tunisien, de l'Ordre national du lion de la République du Sénégal et de l'Ordre du Mérite de Rhénanie-Palatinat.

Olympisme et réconciliation franco-allemande

La rencontre avec Norbert Müller à Dakar en 1976 est celle de deux chercheurs devenus amis, hantés tous les deux par le nazisme. Fêré d'olympisme, l'ami allemand est devenu professeur de la faculté des sciences du sport de l'université Johannes Gutenberg à Mayence. En 1996, Yves Boulongne est associé comme professeur à la chaire européenne de cette université pour un semestre. Cela lui permet de faire des conférences sur le national-socialisme dans les lycées allemands de Rhénanie-Palatinat et de se faire le



propagateur d'une Europe démocratique réconciliée. En 2000, il reçoit la prestigieuse distinction de docteur *honoris causa* de l'université de Mayence.

Dans le cadre du cinquantenaire de la libération des camps de concentration en 1995, il écrit un poème, *Chants du retour*, mis en musique par Marius Constant qui compose un oratorio, interprété par la Chorale Bach de Mayence à Strasbourg. Tout un symbole !

D'autres œuvres poétiques inspirent des oratorios, joués à Rouen. Max Pinchard compose *l'Oratorio pour l'Ettersberg* (1986) à partir des poèmes de *Mémoire rayée* et *À pas comptés*. En 1989, les *Chants pour la Liberté*, *Tableaux d'une fidélité 1789-1989* sont écrits et interprétés dans le cadre du Bicentenaire.

Chants pour la Liberté

*N'oublie pas ni les bourreaux ni
les disciples
Ni la beauté ni l'innocence
De la nuit clandestine.*

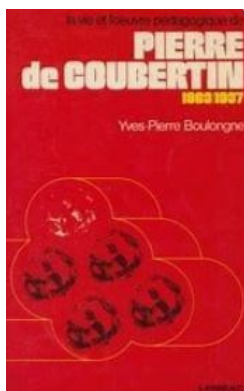
En outre, Yves Boulongne poursuit ses travaux sur l'olympisme, déplorant qu'en France, il n'y ait pas de chaire olympique. À l'occasion du centenaire du Congrès de rénovation des Jeux olympiques tenu en Sorbonne en 1894, il contribue à un ouvrage de commande du CNOSF (*Pour un humanisme du sport après un siècle d'olympisme*) et rédige le Tome 1 de



l'histoire officielle du CIO (*Un siècle du Comité international olympique, Les présidences de Démetrius Vikelas et de Pierre de Coubertin*). Cinq ans plus tard, il publie un nouvel opus à la gloire du «rénovateur

des Jeux olympiques» : *Pierre de Coubertin : humanisme et pédagogie. Dix leçons sur l'olympisme* CIO, Lausanne, 1999.

Il écrit aussi des articles dans la *Revue EP.S¹⁰* et *Études normandes* qui n'oublent pas le sport et les Normands remarquables comme « *Pierre de Coubertin. Ses racines*



et le congrès du Havre de 1897» (*Études normandes*, n°4-1997 (en ligne sur Persée) à l'occasion du centenaire du II^e Congrès olympique.

Son dernier combat, Yves Boulongne l'a mené contre la maladie. Il est décédé le 25 janvier 2001 à Sainte-Marguerite-sur-Mer. À ses obsèques, de nombreuses personnalités prononcent des discours d'hommage, dont Cyrille Boulongne, son petit-fils, Norbert Müller au nom du CIPC, Paul Le Goupil au nom de la FNDIRP (Fédération nationale des déportés internés résistants patriotes).

Intellectuel et homme d'action, Yves Boulongne mobilise toutes ses facultés pour réaliser ses projets. Désenchanté par le communisme, il veut faire la révolution par l'éducation. Son inspirateur : Pierre de Coubertin. Par l'Éducation nationale, l'INEP et ses postes à responsabilité, il promeut les valeurs éducatives du sport, le sport populaire et émancipateur, au service d'une évolution humaniste de la société. Sa plus grande réussite est certainement la création de l'INSEPS à Dakar. Et pour conjurer le souvenir de Buchenwald et par fidélité à ses camarades, il écrit les textes poétiques de sublimes oratorios aux accents de devoir de mémoire et de réconciliation.

Chants du retour

*La grande peur est morte
Au creux de l'ombre
Une source a frémi*

Cité par Norbert Müller lors des obsèques



Chantal CORMONT

Professeure agrégée d'histoire
Mars 2025

Tous mes
remerciements à
Patrick
Boulongne

Notes

¹ Il était aussi athlète et rugbyman du stade français, professeur agrégé de philosophie avec pour premier poste l'école du père dominicain Didon à Arcueil.

² Werner Uckermann : musicien antinazi allemand.

³ Il qualifie Achille Desjardins, son professeur d'éducation physique au Collège de Dieppe, de « pionnier du sport éducatif normand » dans une lettre du 11 juin 1973. Il lui écrit aussi de la prison de Poissy et régulièrement ensuite.

⁴ Pour un bilan historiographique des études sur l'olympisme, Patrick Clastres, *La chevalerie des sportsmen : Pierre de Coubertin (1863-1937)*, Paris, Institut d'études politiques, 2011.

⁵ Cité dans EP.S n° 292 de 2001.

⁶ Jean-Claude Richez, « L'INJEP et l'éducation populaire, dans toutes leurs histoires », *Vie sociale*, N° 4(4), p. 19-45. <https://doi.org/10.3917/vsoc.094.0019>.

⁷ Aujourd'hui INJEP (Institut national de la jeunesse et de l'éducation populaire) : <https://injep.fr/>

⁸ Yves-Pierre Boulongne, « Pourquoi cette revue ? », *Cahiers de l'animation*, n°1, 1972, p. 3-5. <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k53277515/f6.item>

⁹ Francis Lebon. « Chapitre V. Des intellectuels séants ? Enquête sur les auteurs des Cahiers de l'animation (1972-1987) ». In: *Un engagement à l'épreuve de la théorie. Itinéraire et travaux de Geneviève Poujol*. Paris : L'Harmattan, 2008. pp. 71-91. (Débats Jeunesses, 22)

¹⁰ « Pierre de Coubertin : Genèse d'une pensée », *EP.S* N° 71, 1964 ; « Pierre de Coubertin et le monde anglo-saxon » *EP.S* N°93, 1968 ; « L'idée olympique selon Carl Diem », *EP.S* N°114, 1972 ; « L'olympisme, quel avenir ? *Revue EP.S* N° 214, 1988 ; « L'olympisme moderne, *EP.S* N°248, 1994 ; « Pierre de Coubertin et l'histoire », *Stadion*, VI, 1980, p. 113-127.

Archives :

Arolsen Archives / AN Pierrefitte : 19800035/989/14477 (dossier Légion d'honneur de Gustave Boulongne) : SHD-Vincennes : 16P80393 / SHD-Caen : 21P715029 ; AD76 : 51W411, 2924W31, 3868W13, / AD76 : 51W411, 2924W31, 3868W13, Frado76 09AV014 (archive orale de Georges Brutelle) / Archives privées de la famille : mémoire sur Buchenwald, carnets biographiques / Dossier de presse, bibliothèque Villon à Rouen, 92N-Bou / Rouen Gazette 16 mai 1941, in chateaudhautot.overblog.com / Rouen Gazette, 9 mai et 16 mai 1941, en ligne sur Bnf (Gallica)

Sources bibliographiques :

Boulongne Y, *Le Serment*, n°265, mai-juin 1999, « De la résistance culturelle des Français à Buchenwald », p. 7, 8, 9. En ligne : https://asso-buchenwald-dora.com/wp-content/uploads/2016/10/265_mai_juin_1999.pdf

Le Goupil P. *Un Normand dans ...Itinéraire d'une guerre 1939-1945*, Editions Tiresias, 1991, p 162, 163, 166, 169, 172, 174, 179, 186, 264 ;

Verdet A., *Anthologie des poèmes de Buchenwald*, Editions Tirésias, 1995 ;

Précis analytique des travaux de l'Académie des sciences, belles-lettres et Arts de Rouen, Années 1990-1991, p. 397-414, 1994-1995, p. 323-338. En ligne sur Bnf (Gallica)

Revue *EP.S* n° 292, novembre-décembre 2001, p. 57-59

Sitographie :

- <https://www.buchenwald.de/en/geschichte/biografien/ltg-ausstellung/yves-boulogne>
- <http://chateaudhautot.over-blog.com/2020/07/yves-pierre-boulongne-instituteur-a-hautot-sur-seine-en-1940-et-en-1990.html>
- Sur la poésie des camps, source Bnf (Gallica) : <https://www.index-precis.academie1744-rouen.fr/upload/bpt6k97358709.pdf>
- <https://www.maxpinchard.fr/articles/2/article>
- Sur sa thèse : https://www.lemonde.fr/archives/article/1973/06/23/les-aspects-educatifs-de-la-pratique-une-these-de-doctorat-d-etat-la-vie-et-l-uvre-pedagogique-de-pierre-de-coubertin_3095570_1819218.html
- « Un rebelle de bonne famille, Pierre de Coubertin », source Bnf (Gallica) : <https://www.index-precis.academie1744-rouen.fr/upload/bpt6k9735837p.pdf>
- Documentaire de France 3, *Les survivants de l'indicible*, 25-05-1995, Réalisation Jean Chérasse, Archives film Arkeim, INA 1995. Consultable dans les inathèques.